

Bulletin Municipal

Décembre 2024 - N°48

Châteauneuf de  **GADAGNE**
VILLAGE EN PROVENCE

Directeur de publication : Etienne Klein • Comité de rédaction : Marielle Fabre - Christophe Allès - Catherine Malrieu • Impression : Quadrifolio
Ce magazine est une publication municipale de la ville de Châteauneuf de Gadagne à destination des castelnovins.

Crédits photos et remerciements : Alphonse Cangélosi, les élus et responsables d'associations - Freepick



 **Le Magazine**

→ Retrouvez toutes les actualités des associations et de la municipalité sur la page Facebook «Châteauneuf de Gadagne» et sur l'application de la commune : Intramuros / Châteauneuf de Gadagne (téléchargeable sur Apple Store et Google Play)

Joyeuses fêtes!

Votre agenda de décembre

- 06** Association Népal Avignon..... Vente d'artisanat
Tagadagne..... Loto
- 07** Comité des Fêtes..... Marché de Noël
Escolo De Font-Segugno..... 13 desserts
Médiathèque..... Concert
Akwaba..... Repair café
Akwaba..... Concert
- 08** Li Bon Vivent..... Gala
Foyer rural..... Randonnée
Sel'Rit..... Donnante
Li Bon Vivent..... Gala
- 11** Médiathèque..... Atelier numérique parent - enfant
La Strada..... Film " Au Boulot"
- 13** Médiathèque..... Atelier numérique
Ecole St Charles..... Marché de Noël
SCG..... Loto
- 14** Association des commerçants..... Marché de Noël
- 15** Akwaba..... Spectacle : "L'apprenti conteur"
- 16** Médiathèque..... Club des BDécouvreurs
Mairie..... Conseil municipal
- 17** Médiathèque..... CLIP
- 18** Li Bon Vivent..... Loto
- 19** Foyer rural..... Représentation musicale
- 20** Domaine de la Chapelle..... Soirée de Noël
Chorale "les sons chantés"..... Concert de Noël
Crèche provençale..... Ouverture
- 21** Médiathèque..... Spectacle de Noël
La Strada..... Film
- 22** Ban des Arts..... Concert
- 24** Paroisse..... Messe de Noël
- 31** Li Bon Vivent..... Soirée de réveillon
Akwaba..... Soirée de réveillon

A noter pour janvier

- 11** Vœux du Maire

ÉDITO

Décembre est le mois des retrouvailles et des partages. Il marque une période propice à la réflexion sur l'année écoulée, mais surtout, il invite à se tourner vers ce qui nous rassemble et nous réjouit. À Châteauneuf de Gadagne, cette fin d'année s'annonce riche en événements et en festivités, reflet de la vitalité de notre commune.

Ce numéro de votre magazine met en lumière l'énergie et l'implication des nombreuses associations qui animent la vie de notre village. Que ce soit par leurs initiatives sportives, culturelles, festives ou solidaires, elles jouent un rôle essentiel pour renforcer les liens entre les habitants. Leur engagement contribue à faire de Gadagne un lieu vivant et accueillant. Cette fin d'année est aussi l'occasion de profiter des nombreux moments festifs organisés pour petits et grands : marchés de Noël, spectacles, lotos, ateliers créatifs, et bien d'autres surprises à découvrir dans ces pages. Ces instants sont inestimables, car ils nous rappellent combien le vivre-ensemble est une richesse.

Nous espérons que chacun pourra trouver dans ce programme des instants de joie et de convivialité, à partager en famille ou entre amis. À travers ces initiatives, nous souhaitons continuer à tisser des liens entre les générations et à valoriser ce qui fait l'identité de Châteauneuf de Gadagne.

Je profite donc de cet éditorial pour dire un grand merci à tous les bénévoles, associations et acteurs locaux qui œuvrent tout au long de l'année pour animer notre village. Leur engagement et leur dynamisme méritent d'être salués.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année, emplies de chaleur, de sourires, et d'échanges précieux. Que cette période soit l'occasion de célébrer ensemble tout ce qui nous unit.



Franck Aimadieu
Adjoint au Maire



Sommaire


Retour en images	page 4	Travaux - Urbanisme	page 16
Citoyenneté et vie municipale	page 6	Gadagne et vous	page 17
Portrait	page 8	Culture et patrimoine	page 18
Agriculture	page 9	Histoire et traditions	page 21
Environnement	page 10	Associations	page 22
Ecole et enfance	page 12	Comptes-rendus des conseils	page 26
Communauté de communes	page 14	Etat civil	page 28

IL Y A 43 ANS ...

Depuis quelque temps, nous partageons avec vous des éditoriaux tirés des anciens bulletins municipaux, une façon de revisiter l'histoire de notre commune. Pour cette édition, retour en décembre 1981.

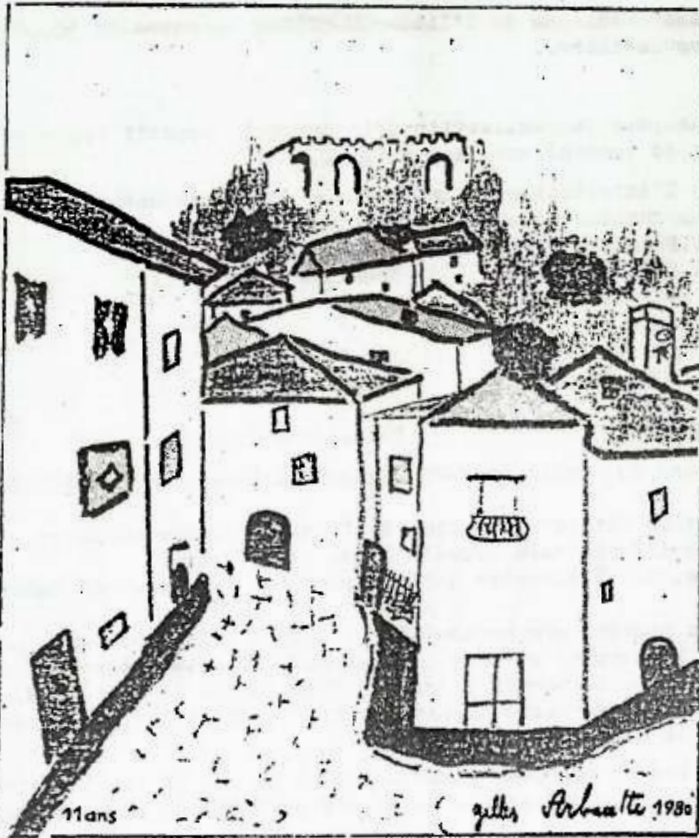
Ce "Mot du Maire" d'époque, nous plonge dans la définition du bonheur...

Un éditorial signé de Monsieur Le Maire de l'époque : P. Kreitmann.



INFORMATIONS MUNICIPALES
CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE

N° 53 Décembre 1981
LE MOT DU MAIRE



Lorsque vous lirez ce bulletin, ce sera le début des fêtes de Noël et de fin d'année, la période où nous nous souhaitons les uns aux autres "beaucoup de bonheur".

Mais, qu'est-ce que le bonheur? Êtes-vous heureux; heureux? Je ne sais pas répondre à cette question, Mais je pense pouvoir dire, par contre, que nous sommes, à CHATEAUNEUF DE-GADAGNE, des privilégiés.

Privilégiés parce que Français, car notre France, par rapport à la très grande majorité des autres pays, est privilégiée par sa situation géographique son climat, la richesse et la variété de ses ressources naturelles, la sagesse de ces ancêtres qui ont patiemment construit une vie sociale faite d'équilibre, de libertés, de compréhension réciproque.

Et, dans ce contexte, nous, Gadagniens, nous sommes les privilégiés des privilégiés, car nous avons le soleil (même si nous avons aussi le mistral), nous avons un charmant petit village, une belle tradition provençale, le dévouement de nombreux bénévoles qui œuvrent pour agrémenter notre vie sociale et nos loisirs.

Privilégiés parce que nous savons combien de pays sont torturés par les luttes internes, qu'elles soient d'ordre religieux, social ou politique. Privilégiés parce que nous savons que des milliers d'hommes et de femmes fuient chaque jour leur cadre de vie, que des dizaines de millions d'enfants et d'adultes meurent de faim chaque année, ou mènent une vie misérable.

Alors, en cette période de fête, en cette fin d'année, je vous souhaite, à toutes et à tous, beaucoup de bonheur en 1982, mais je souhaite aussi que nous sachions, par notre action individuelle ou collective, faire en sorte que les autres puissent recevoir quelques miettes de notre propre bonheur.

P. KREITMANN 1^{ER} Décembre 1981

RETOUR EN IMAGES



Ban des vendanges



World Clean Up Day



Festival de la Sorgue



Forum des associations



Octobre Rose



Exposition Art'Bousière



Festival "Brin de Culture"



Spectacle de danse avec Paul Gouven

RETOUR EN IMAGES



Exposition Raoul Milhaud



Exposition des peintres de l'Amistança



Panathlon



Repas de l'âge d'or



Téléthon des élus

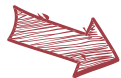


Réunion Publique



Journée du Patrimoine

ASTREINTES FINANCIÈRES ADMINISTRATIVES D'URBANISME



Notre Plan Local d'Urbanisme fixe de nombreuses règles qui orientent et limitent les possibilités d'aménagement, de construction ou de modification des aspects extérieurs des constructions existantes. Bien sûr, ces règles sont parfois vécues comme des contraintes limitant un projet spécifique, mais elles existent pour l'intérêt général, dans le but de conserver une harmonie des constructions et préserver le cadre architectural privilégié de notre belle commune.

RESPECTER ET FAIRE RESPECTER CES RÈGLES DU PLU EST IMPORTANT

ET C'EST UNE RESPONSABILITÉ CONFIEE AU MAIRE

Pour lutter contre ces infractions, la loi du 27/12/2019 modifie le Code de l'urbanisme et donne de nouvelles compétences de police administrative et après débat en Conseil Municipal, nous allons saisir cette opportunité à Châteauneuf de Gadagne : le Maire peut désormais mettre en place des astreintes financières administratives au profit de la commune. Après avoir dressé un procès-verbal relevant l'infraction d'urbanisme, transmis au procureur, après avoir mis en demeure l'intéressé de régulariser dans un délai imparti, et après avoir constaté que cette régularisation n'est pas faite, une astreinte financière par jour de retard pourra être instituée par décision du Maire. Le montant sera modulé en fonction de l'importance des travaux à réaliser et de la gravité de l'infraction et ne peut pas dépasser 500 € par jour de retard, ni 25 000 € à l'année. Elles courent jusqu'à régularisation complète de la situation.

En espérant avoir à utiliser le moins souvent possible ces sanctions financières, il faut reconnaître que c'est un outil à la fois dissuasif pour réduire le nombre d'infractions, et rapidement efficace pour corriger celles qui pourraient subsister.

DE NOUVEAUX HABITANTS AU NOUVEAU CHAI



En octobre 2023, 15 villas sur les 42 logements du programme de logements sociaux Le Nouveau Chai, porté par Grand Delta Habitat, ont été livrées. Ce programme comprend également 27 appartements qui seront disponibles à la location à partir de mi-décembre. Notre commune accueillera ainsi de nouveaux arrivants dès cette période. Nous leur souhaitons la bienvenue, ainsi qu'à tous les autres nouveaux habitants de la commune.

PASSATION DE COMMANDEMENT AU CENTRE DE SECOURS DE CAUMONT / GADAGNE

Le 4 novembre s'est déroulée, à Caumont, en présence des autorités et de nombreux



habitants de nos 2 communes, la passation de commandement entre le capitaine Antoine Perez et l'adjudante cheffe Magali Perez qui devient la nouvelle cheffe du centre de secours de nos 2 communes.

A cette occasion, notre maire, Etienne Klein, a remercié, au nom des

habitants de notre commune, l'engagement sans faille, la disponibilité et le professionnalisme d'Antoine Perez et a souhaité réussite à la nouvelle cheffe de centre. Il a également salué le travail et l'investissement de l'ensemble des sapeurs pompiers. Un grand merci à eux d'être au service de notre protection. Bonne retraite à Antoine Perez après 39 années d'engagement dont 13 en commandement du centre !

LOTO DES POMPIERS

Le loto des pompiers se déroulera le dimanche 5 janvier 2025 à 15h00 à la salle de l'Arbousière.

PRISE DE COMMANDEMENT COMPAGNIE D'AVIGNON



Le mardi 15 octobre 2024, s'est déroulée au Partage des eaux de l'Isle-sur-la-Sorgue, la prise de commandement du Chef d'escadron Nicolas ZYMEKKA, nouveau commandant de la compagnie d'Avignon.

Présidée par le Colonel Cedric GARENCE, cette cérémonie a officialisé, devant de nombreuses autorités, élus et partenaires, dont notre maire, Etienne Klein, la prise de fonction de cet officier, à la tête des militaires de cette compagnie.

Nous souhaitons au commandant ZYMEKKA un plein épanouissement professionnel et personnel dans ce département dont il est originaire.



DONNÉES DE CIRCULATION SUR LA ROUTE DU THOR

Pour une meilleure connaissance des flux de circulation, un radar de comptage a été mis en place du 20 au 29 septembre pour mesurer les passages sur la route du Thor dans le sens de la montée, à droite de l'arrêt de bus « centre », juste avant la porte du Paty.

Avec une moyenne de 4 900 véhicules les jours de semaine et 3 500 véhicules les jours de week-end, le nombre de passage est important. En semaine, au pic du matin à 8h ce sont 400 véhicules/h et 500 véhicules/h au pic du soir à 17h30. Il y a 120 passages de poids-lourds par jour, représentant moins de 3% des véhicules.

Le résultat le plus positif concerne la vitesse : la moyenne est de 35 km/h dans cette section actuellement limitée à 50 km/h. Seulement 0,9% des véhicules ont été mesurés à plus de 50 km/h et essentiellement le soir et la nuit puisqu'entre 7h et 19h ce sont seulement 0,6% des véhicules qui sont en infraction.

Le passage de cette section en « Zone 30 » prochainement devrait donc être relativement facile à respecter par les automobilistes qui sont déjà prudents à cet endroit, comme le montrent ces chiffres.

PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT : CONCERTATION DU PUBLIC

La Directive Européenne relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement, oblige la commune à réaliser un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) pour la RD901, infrastructure routière où passent plus de 3 millions de véhicules par an.

Celui-ci est mis à la concertation du public du 16 décembre au 17 février inclus. Le projet de PPBE sera consultable à la mairie aux heures d'ouverture au public et sur le site internet de la commune : www.chateauneufdegadagne.fr

Les observations du public pourront être formulées sur le registre disponible à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture, ou envoyées par email à contact@chateauneufdegadagne.com

BIENVENUE JEUNES CITOYENS !



Le 14 septembre dernier, la cérémonie des « jeunes recensés » a réuni six jeunes du village ayant répondu à l'invitation de la mairie pour célébrer leur entrée dans la citoyenneté.

En signe de soutien et pour marquer cette étape vers l'autonomie, la mairie leur a offert un disque « A » pour leurs futurs trajets en conduite accompagnée et une batterie externe, utile au quotidien. Ce geste symbolique souligne l'engagement de la commune dans l'accompagnement de la jeunesse locale.

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen concerne tous les jeunes Français, qu'ils résident en France ou à l'étranger, et doit être réalisé dans les trois mois suivant leur 16^{ème} anniversaire. Cette démarche est indispensable pour obtenir une attestation de recensement, exigée pour les inscriptions aux examens ou concours nationaux, comme le brevet ou le baccalauréat, avant 18 ans. Après le recensement, le jeune est convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), qu'il doit effectuer pour accéder à certains concours, permis de conduire, ou examens administratifs dès 18 ans. Enfin, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à partir de la majorité. Il est possible de régulariser sa situation de recensement jusqu'à 25 ans, âge à partir duquel les obligations liées à ce processus expirent.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL



Le prochain conseil municipal se tiendra le 16 décembre 2024 à 18h30 - Salle du Conseil en mairie.



Les conseils sont retransmis en direct sur la page facebook de la mairie : #Châteauneuf de Gadagne.

DÉMARCHAGE : ARNAQUE ?

QUE FAIRE SI VOUS ÊTES CONFRONTÉ À UN DÉMARCHEUR À DOMICILE ?

- ☛ Ne faites entrer personne chez vous.
- ☛ Demandez une carte professionnelle.
- ☛ Faites patienter à l'extérieur pendant que vous contactez leur entreprise pour vérifier leur identité et justifier leur présence. En cas de doute, vous pouvez également contacter la police par téléphone en composant le 17.

QUE FAIRE SI VOUS ÊTES CONFRONTÉ À UN DÉMARCHEUR PAR TÉLÉPHONE ?

- ☛ Assurez-vous de l'existence de l'entreprise qui vous appelle.
- ☛ Ne précisez pas à votre interlocuteur les créneaux horaires auxquels vous vous absentez de chez vous.
- ☛ Ne donnez jamais de coordonnées bancaires.
- ☛ En cas d'insistance ou de sérieux doutes, vous pouvez également contacter la police par téléphone en composant le 17.

MAXIME BOURDET : UN « ULTRA-SPORTIF »

35 ans. Originaire de Mormoiron, habite depuis 2 ans le village avec sa compagne et leur fille.

COMMENT LE SPORT EST ENTRÉ DANS TA VIE ?

Adolescent, j'ai commencé par l'athlétisme au club de Carpentras. Puis je me suis mis au triathlon en 2018 avec le club d'Avignon. Parallèlement, j'ai passé mes diplômes d'éducateur sportif en athlé, multi-activités et maître-nageur.

TU AS UNE DISTANCE DE PRÉDILECTION ?

J'ai fait de très belles prestations sur des courtes distances : Champion de France trail Master sur 21 km en avril dernier à Buis les Barronnies ; c'est surtout ma 3ème place lors du dernier semi-marathon du Mont-Ventoux (21,6 km sur bitume / 1600 m de dénivelé) en me confrontant aux meilleurs français qui m'a rendu très fier. Mais de plus en plus, mon truc c'est les longues distances : les « ultras ». C'est parfois synonyme de grosse déception comme lorsque j'ai abandonné au bout de 3 jours d'effort et 800 km de vélo lors de la Race Across France (1000 km avec 20000 m de dénivelé à travers les Alpes). J'ai payé une mauvaise stratégie de sommeil, associée à un kyste qui m'a obligé à rouler 300 km en danseuse...

Mais il faut regarder devant, et j'ai en ligne de mire d'ici la fin de l'année le trail 80km des Templiers à Millau. Un bel objectif dans un cadre sublime au contact des meilleurs coureurs de la planète.



CONCRÈTEMENT, ÇA RESSEMBLE À QUOI UNE SEMAINE D'ENTRAÎNEMENT POUR TOI ?

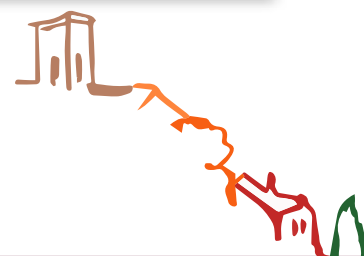
C'est 6 à 7 entraînements par semaine ; soit 10 heures hebdomadaire. Je cours seul sur Gadagne, essentiellement sur route ou sur le plateau ; en parvenant toutefois à atteindre 1000 m de dénivelé « ludiques ».

COMMENT CONCILIER TA PASSION POUR LE SPORT ET UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?

Tout simplement en les associant. Je travaille comme éducateur sportif à l'ASSER (association multi-activités de 2000 adhérents sur Sorgues) ; et j'interviens dans les écoles environnantes auprès de 350 enfants, notamment à Pierre Goujon. Je fais également du coaching sur Gadagne pour les particuliers.

DU COUP, TU DOIS AVOIR UN LIEN PARTICULIER AVEC NOTRE FOULÉE DES FÉLIBRES ?

J'y ai effectivement participé à de nombreuses reprises, sur plusieurs formats au fil du temps. L'an dernier je termine 2ème, derrière Yoann Stuck qui est LE coureur castelnovin au parcours exceptionnel. En 2025 j'y reviendrai avec ma compagne Sophie qui participera au 5 km, et ma fille Leia en course enfant. Un événement incontournable dans notre calendrier familial !





UNE TRÈS BONNE CUVÉE POUR LE BAN DES VENDANGES 2024

Le samedi 7 septembre, le Ban des Vendanges de Châteauneuf-de-Gadagne a attiré plus de 1 000 participants vêtus de blanc et arborant un foulard rose. Organisée par les vignerons et le Comité des fêtes, cette 3^{ème} édition consécutive dans le parc de l'Arbousière a mis à l'honneur l'AOC Gadagne, une appellation confidentielle regroupant cinq communes : Caumont, Morières, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Vedène et Châteauneuf-de-Gadagne.

Le cadre spacieux et verdoyant de l'Arbousière a offert une ambiance idéale pour cette fête. Sept food trucks, une centaine de mange-debouts, ainsi que des tables et des chaises ont permis aux familles, même avec poussettes, de profiter pleinement de l'événement. Un orchestre a rythmé cette soirée conviviale, où le partage et le terroir étaient à l'honneur.

Une tradition respectée et une dégustation festive

Le Ban a débuté par la traditionnelle procession de la Confrérie des Taste Grappes, traversant le parc avec une grappe géante portée à bout de bras. La Commanderie des Côtes du Rhône était également présente, renforçant les liens entre traditions et patrimoine viticole.

Les participants ont pu déguster les vins des caves de l'appellation, avec plus de 1 000 verres vendus durant la soirée. Un stand de maquillage pour les enfants a ajouté une touche familiale, tandis que les amateurs de vin avaient la possibilité d'acheter directement des bouteilles sur place.

Cette rencontre entre vignerons, habitants et visiteurs a une fois encore confirmé la richesse et la convivialité de l'AOC Gadagne. Un bel hommage au terroir et à la tradition pour célébrer le début des vendanges !

VIGNE MUNICIPALE À LOUER

Suite à la rupture de bail demandée par le Syndicat Général des Côtes du Rhône, la commune récupère la parcelle de « vignoble expérimental » dont elle est propriétaire sur la Garrigue. Cela représente une superficie totale de 2,8 ha sur les parcelles BA56, BA53 et BA51.

Souhaitant conclure un bail rural à clauses environnementales avec le prochain exploitant qui conduira cette parcelle de vigne, la commune appelle aux candidatures auprès des viticulteurs intéressés.



A l'heure où la colère agricole gronde, nous vous proposons de faire un tour d'horizon des actions environnementales mises en place par les exploitations agricoles de notre secteur illustrant les progrès réalisés.

Commençons par le tour de l'agriculture de la plaine. Nous y trouvons des variétés de pomme Juliette® qui résistent à la tavelure (un champignon très agressif au printemps), de même nous trouvons plusieurs plantations de variétés de raisin de cuve résistants aux maladies (mildiou et oïdium) : Floréal (variété française créée par l'Inrae) et de Souvignier Gris (variété allemande).

Ces pommes et ces raisins demandent une protection contre

les maladies beaucoup plus allégée.

Sur les pommiers et les poiriers de nouvelles techniques permettent de réduire les insecticides : des applications d'argile luttent contre les psylles (de petits insectes responsables de pertes de récolte). Pour le vers de la pomme et du poirier (vous savez celui que l'on retrouve parfois avec surprise dans la pomme que l'on épluche !), les pommiculteurs utilisent des filets (une invention vaclusienne) : les papillons ne peuvent plus déposer leurs œufs dans les pommes et les insecticides sont évités (le même système existe pour les drosophiles des cerises, avec une maille plus fine).

D'autres moyens existent comme la confusion sexuelle : il s'agit

L'AGRICULTURE CASTELNOVINE UNE AGRICULTURE MODERNE ET EN CONSTANTE ÉVOLUTION

de disposer dans le verger des diffuseurs qui « sentent » la femelle papillon. Les papillons mâles, complètement décontenancés, ne retrouvent plus les femelles. Les mâles ne retrouvent plus les femelles, il n'y a pas de pontes et pas de vers dans les pommes.

Passons maintenant à la colline ou plutôt à la montagne : l'entretien du sol a bien changé. Malgré la présence de très nombreux galets roulets, les sols sont travaillés par des outils modernes et le désherbage chimique est quasiment abandonné. Les couverts végétaux sont expérimentés, un article prochain abordera ce thème.

On retrouve aussi des exploitations viticoles qui pratique la confusion sexuelle contre le vers de la grappe

(un petit vers qui se nourrit de raisins à l'approche de la récolte).

Sur la colline, la lutte contre les mouches de l'olive se réalise maintenant par des applications d'argile qui rendent les olives invisibles aux mouches et permettent de remplacer avantageusement les insecticides classiques.

En une décennie, la majorité des exploitations de notre secteur a mis en place une démarche environnementale : Agriculture Bio, Biodynamie, Haute Valeur Environnementale (HVE)... synonyme de meilleur respect de la santé des salariés, des exploitants mais aussi d'augmentation des coûts de production.

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES COMITÉS COMMUNAUX DES FEUX ET FORÊTS : DES BÉNÉVOLES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES



L'ADCCFF-84 regroupe 1 100 bénévoles dans le Vaucluse, engagés dans la protection des massifs forestiers contre les incendies. Cette association départementale assure la formation et l'équipement des bénévoles pour mener à bien leur mission, en étroite collaboration avec les autorités locales et les services d'incendie et de secours. L'ADCCFF sensibilise également la population aux bons comportements à adopter, comme le débroussaillage et la gestion de l'emploi du feu, pour prévenir tout risque.

UNE SURVEILLANCE ACTIVE PENDANT LA SAISON ESTIVALE

Avant le début de l'été, les responsables de chaque comité préparent un planning de patrouilles, en fonction de la disponibilité des bénévoles. La surveillance s'étend généralement du 15 juin à fin septembre, voire mi-octobre si les conditions le nécessitent. À Châteauneuf-de-Gadagne, un 4x4 est mis à disposition pour assurer ces patrouilles de surveillance, prêtes à détecter les départs de feu. En cas de fumées suspectes, ils contactent immédiatement les secours en composant le 18 ou le 112.

UN POINT DE VUE STRATÉGIQUE À GADAGNE

À Châteauneuf-de-Gadagne, la surveillance est renforcée par la présence d'un point de vue situé sur la coursière de la salle Jean Garcin, au Château de la Chapelle. Ce point d'observation stratégique permet une vue dégagée des massifs forestiers environnants, facilitant la détection précoce des fumées et des départs de feu.

RESPECT DES RÈGLES ET PRÉVENTION

Les bénévoles de l'ADCCFF-84 sont également chargés de veiller au respect des réglementations en matière de prévention des incendies, notamment les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) et les restrictions d'accès aux massifs forestiers. Leur présence sur le terrain est essentielle pour rappeler aux usagers de la forêt les gestes à adopter pour éviter tout départ de feu et sensibiliser à l'importance de la protection de l'environnement.

REJOIGNEZ-NOUS !

Le Comité Communal des Feux de Forêt (CCF) de Châteauneuf-de-Gadagne est composé d'une trentaine de bénévoles engagés. Si vous souhaitez vous impliquer dans la préservation de nos massifs forestiers et participer activement à la prévention des incendies, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe. Vous contribuerez ainsi à protéger notre patrimoine naturel tout en agissant pour la sécurité de tous.

Pour plus d'informations ou pour devenir bénévole, contactez la mairie ou rendez-vous sur notre site internet.



MERCI ANGELO !

Après 12 années de dévouement en tant que responsable du Comité Communal Feux de Forêt (CCFF) de Châteauneuf-de-Gadagne, Angelo Fabris prend une retraite bien méritée. Pour saluer son engagement sans faille au service de la commune, le maire, Étienne Klein, lui a remis la médaille de la ville.



Jean-Luc Sernoux, dans les pas d'Angelo Fabris pour le CCFF

Avec 33 ans de carrière au SMUR d'Avignon et Carpentras, et 32 années comme sapeur-pompier volontaire à Avignon (officier PC), Jean-Luc Sernoux prend la relève d'Angelo Fabris à la tête du Comité Communal Feux de Forêts (CCFF). Fort d'une expérience reconnue en gestion des incendies et formé au niveau de chef de groupe Feux de Forêts, Jean-Luc s'inscrit dans la continuité de l'engagement et du travail de son prédécesseur.

Une continuité fondée sur la prévention

Aujourd'hui à la retraite, Jean-Luc peut désormais consacrer toute son énergie au CCFF. « Ce qui m'a motivé à prendre cette responsabilité, c'est d'abord l'ambiance et l'esprit d'équipe qu'Angelo a su instaurer, » confie-t-il. Les valeurs du comité - prévention, sécurité, protection des espaces naturels - resteront au cœur de son action. Pour Jean-Luc, la présence des patrouilles du CCFF permet de dissuader les actes d'incivilités, dans l'esprit de protection qu'Angelo a défendu.

Un regard vers l'avenir

En 2025, Jean-Luc poursuivra les actions de sensibilisation du CCFF, en renforçant les initiatives déjà existantes. Dans un esprit d'équipe, il souhaite mettre en place un « comité de gestion interne » où chacun pourra s'impliquer selon ses compétences, et organiser des formations pour entretenir les acquis et préparer les membres aux situations d'urgence. Avec des journées de formation, des actions de sensibilisation dans les écoles, et des activités conviviales, Jean-Luc continue le travail engagé en y apportant sa touche personnelle.

Remerciements et engagement

Jean-Luc rend hommage aux bénévoles pour leur implication et se dit prêt à s'inscrire dans la lignée de son prédécesseur pour que le CCFF continue de répondre aux besoins de la commune en matière de prévention et de protection des espaces naturels.



JARDINS PARTAGÉS

Vous souhaitez vous inscrire pour obtenir une parcelle de 7, 15 ou 30 m² dès la fin avril, sur la parcelle des futurs jardins partagés de la commune, afin de produire vos propres fruits et légumes?

Contactez la mairie au 04 90 22 41 10

Vous serez recontactés par l'association "Les jardins du colibri" qui animera ces jardins et qui accompagnera vos premiers pas sur votre jardin potager.

<https://lesjardinsducolibri.fr/jardins-partages>

Crédit photo : lesjardinsducolibri.fr

DÉBROUSAILLEMENT CHEMIN DES PIERRES

Fin novembre, début décembre le syndicat mixte forestier de Vaucluse a réalisé pour la commune le débroussaillage du chemin des Pierres et des abords du site de l'Arbousière.

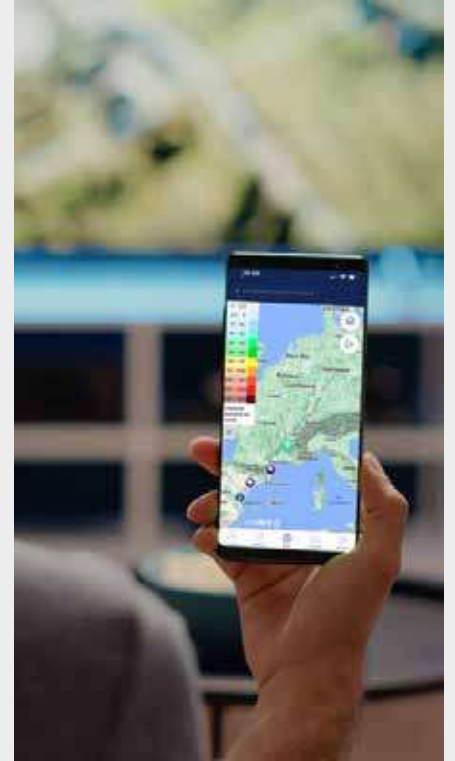
Par cette action, la commune poursuit ses travaux dans le cadre de ses obligations légales de débroussaillage.

La volonté de la municipalité était à la fois de sécuriser cette zone du risque incendie pour les habitations voisines tout en préservant le cadre agréable du passage vouté végétalisé de ce chemin.

Objectif atteint !



MYPREDICT L'APPLI QUI VOUS ALERTE DES RISQUES MÉTÉO



Les intempéries qui ont durement touché la France et plus récemment l'Espagne illustrent l'importance cruciale de l'anticipation face aux aléas climatiques.

Dernièrement, le SMBS (Syndicat Mixte du bassin des Sorgues) accueillait une formation à l'outil « Wiki Predict » destinée aux équipes techniques et élus des communes du bassin. Mais saviez-vous qu'un outil gratuit destiné aux habitants de la plaine des Sorgues existait ? MyPredict est une application qui alerte ses utilisateurs sur les risques hydrométéorologiques.

Conçu pour surveiller en temps réel les risques d'inondations et autres phénomènes hydrométéorologiques, cet outil constitue un atout précieux, particulièrement en cette saison automnale où les épisodes de pluie sont plus fréquents.

Une cartographie dynamique permet de consulter à tout moment la situation. L'animation des précipitations et les pictogrammes permettent d'anticiper et de se préparer à la survenue d'une inondation, d'un orage violent, d'une tempête, de fortes chutes de neige ou de températures extrêmes.

L'application est également une belle source de conseils sur l'attitude à adopter face au risque : prenez les mesures appropriées pour votre sécurité, celle de vos proches, ainsi que vos biens.

Testez dès à présent l'application MyPredict en la téléchargeant depuis l'App Store ou le Google Play.

GROUPE SCOLAIRE P.GOUJON : DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS EN PLUS DE L'ACCOMPAGNEMENT HABITUEL

**Côté investissement,
c'est environ 10 700 € investis en 2024**

Du nouveau mobilier a été installé dans une classe de l'élémentaire. Cela fait partie du plan de renouvellement du mobilier, portant à huit cette année le nombre de salles déjà équipées. En maternelle, du mobilier de rangement, des chaises et un vélo ont été achetés pour répondre aux besoins des plus jeunes.

Un engagement continu

Comme chaque année, les fournitures scolaires ont été offertes par la commune aux élèves du groupe scolaire Pierre Goujon, un geste qui allège les dépenses des familles.

Comme chaque année, des animations, des ateliers sont proposés aux enseignants pour leurs élèves, par l'équipe de la Médiathèque de Châteauneuf de Gadagne, enrichissant ainsi l'apprentissage tout au long de l'année.

Comme chaque année, les animateurs du CLAE (Centre de Loisirs municipal Attaché aux Écoles) accompagnent vos enfants sur la garderie du matin et du soir ainsi que sur le temps du "midi-deux" en leur proposant de nombreuses activités.

Comme chaque année, une ATSEM (Agent Municipal de l'Ecole Maternelle) par classe, soutient le travail des enseignants et accompagne les enfants tout au long de la journée.

Comme chaque année, côté restauration, les enfants continuent de bénéficier de repas « faits maison », élaborés à partir de produits locaux, bio et/ou labellisés. L'équipe de cuisine a d'ailleurs obtenu le label ECOCERT "Tous en cuisine" en reconnaissance de la qualité de son offre.



LES SORGUES À L'ÉCOLE

Comme chaque année depuis 2006, le syndicat mixte du bassin des Sorgues (SMBS) remet aux élèves des classes retenues pour le programme « Les Sorgues à l'école », les outils pédagogiques nécessaires à leur éveil en tant qu'acteurs et messagers de la bonne utilisation de la Sorgue. Cette année 17 classes ont été retenues, dont 1 dans notre commune, celle de Monsieur LECLAIR.

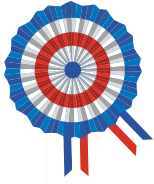
Nouveautés pour ce programme 2024/2025 :

Les enseignants auront pour support de travail un "Livret de l'enseignant", destiné à faciliter l'apport de connaissances et l'autonomie autour des séances.

Les élèves de cycle 3 troqueront "Mon classeur des Sorgues" pour "Ma pochette des Sorgues" accompagnée de fiches de travail.

Les élèves de cycle 2 recevront leur support de travail "Mon cahier des Sorgues" (support identique à 2023/2024). Chaque classe se verra remettre un poster : "Mon poster des Sorgues".

Le matériel a été remis à la classe le 4 novembre et des ateliers avec une animatrice du SMBS seront organisés en début d'année 2025.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) FÊTE SA 4^E ANNÉE D'EXISTENCE

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) de Gadagne célèbre sa quatrième année. Cette instance consultative initie les élèves de CM1-CM2 aux valeurs de la République, à la conduite de projets d'intérêt général et à la vie démocratique de notre village.

Ce vendredi 8 novembre, les nouveaux membres du CME se sont réunis pour la première fois dans la

salle du conseil municipal. À l'ordre du jour, M. le Maire Étienne Klein et sa première adjointe Marielle Fabre leur ont présenté le rôle de conseiller municipal.

Les élèves ont ensuite partagé les projets qu'ils aimeraient réaliser durant leur mandat, exprimant des idées autour de l'écologie et du développement des pistes cyclables. Les responsables du CME ont

également proposé à leur conseil de participer à un concours d'affiches pour lutter contre le harcèlement scolaire.

Enfin, le CME a été invité à participer à la cérémonie du 11 novembre en lisant un texte commémoratif, créant ainsi un lien entre leur mandat et le programme scolaire.



Le nouveau CME accompagnée de Monsieur le Maire Etienne Klein et de Marielle Fabre, 1^{ère} adjointe.

Pour le CME, de droite à gauche : Marianne Landier, Clarence Gironell-David, Alix Benoit, Alexandre Gonzalez, Tom Beccarelli, Noa Gusse, Paul-Auguste Malet, Chloé Fontbonne, Alessia Kanaan, Louis Lachaux, Robin Montoya

ECOLE ST CHARLES

Le harcèlement scolaire abordé à l'école

L'association AILHAS Vaucluse, qui lutte contre les violences scolaires, est intervenue dans toutes les classes afin d'aborder le problème du harcèlement. L'objectif est de sensibiliser et d'informer les enfants sur ce sujet afin de prévenir mais aussi de donner des pistes pour réagir.

Paul-Auguste et Alessia ont assisté, avec leur camarades élus de l'école publique, à la première réunion à la mairie en présence de Monsieur le Maire et de Madame Fabre, adjointe à la petite enfance. Et ce lundi 11 novembre, ils ont participé à l'une de leurs missions : assister à la commémoration de l'Armistice. Bravo et merci à eux !



Marché de Noël de St Charles

13 décembre - 17h45

Venez nous retrouver sur le marché de Noël de l'école St Charles qui se tiendra sur le parvis de l'église



UN NOUVEAU COMPLEXE AQUATIQUE POUR 2027 : UN PROJET AMBITIEUX ET STRUCTURANT

Après des années de réflexion et de concertation, les élus de la communauté de communes ont validé le projet de transformation de l'ancienne piscine communale de L'Isle-sur-la-Sorgue. Ce nouveau complexe, dont l'ouverture est prévue en 2027, remplacera un équipement vieillissant, inadapté aux besoins actuels.

Plutôt qu'une construction neuve, c'est une rénovation ambitieuse qui a été retenue. Ce choix permet de préserver l'existant tout en répondant aux attentes de la population : manque de créneaux, nombre insuffisant de lignes d'eau, et inadéquation avec les pratiques modernes de natation.

Un projet pensé pour les besoins scolaires, associatifs et environnementaux

Le futur centre aquatique a été conçu pour répondre aux besoins des écoles locales dans le cadre du programme « Savoir Nager » tout en atteignant des standards environnementaux exigeants.

Utilisant des matériaux biosourcés, intégrant la géothermie et optimisant la gestion de l'eau et

de l'énergie, le complexe vise à réduire sa consommation d'eau d'un tiers. L'objectif affiché est d'obtenir la médaille d'argent du label Bâtiments Durables Méditerranéens.

Un investissement maîtrisé et une offre élargie

Ce projet structurant, estimé à 18 millions d'euros, bénéficie déjà de 5 millions d'euros de subventions. La communauté de communes prendra en charge l'investissement, tandis que le fonctionnement s'équilibrera quasiment par les recettes de loyer et le transfert de charge de la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue, sans augmentation de la fiscalité.

Le futur complexe comprendra trois bassins (dont un extérieur de 160 m² et deux intérieurs dédiés

à l'apprentissage, l'aquasport et la détente), des vestiaires modernisés, des jeux d'eau et de nouveaux équipements sportifs tels que des murs d'escalade et des tables de ping-pong. De nombreuses activités seront également proposées en partenariat avec le tissu associatif local.

Un calendrier fixé

Les travaux débuteront après la fermeture de la piscine en juin 2025, pour une mise en service au début de l'année 2027. Ce complexe moderne et durable deviendra un équipement phare pour tout le territoire, au service des habitants et des générations futures.

A noter :

La Bull'Aquatic continuera d'accueillir les scolaires de la commune.



Vue aérienne du projet

COUP DE POMPE ?



Besoin de regonfler un pneu ou d'effectuer un réglage rapide sur votre vélo ?

La communauté de communes vient d'installer 6 bornes en libre service sur l'ensemble du territoire, **dont 1 sur le plateau de Campbeau**. Ces bornes de gonflage et de réparation sont installées dans l'espace public et disposent d'un ensemble d'outils pour réparer ou entretenir votre vélo.

L'installation de ces bornes s'inscrit dans un plan d'action global pour créer un environnement favorable à la pratique du vélo au quotidien. Avec un investissement de plus de 11 000 €, soutenu par l'ADEME via le programme CEE AVELO 3, ces bornes visent à rendre le vélo plus pratique et sûr.

UNE AIDE FINANCIERE DE 200€ POUR L'ACHAT D'UN VÉLO



Dans la continuité des actions déjà engagées autour du vélo et des mobilités douces, la communauté de communes donne un coup de pouce financier à hauteur de 200 € pour les habitants du territoire qui souhaitent s'acheter un vélo.

Pour l'achat d'un vélo, il vous est possible d'obtenir une aide financière allant jusqu'à 200 €. Cette aide est attribuée dans la limite de deux fois par foyer sur une période de trois ans et est cumulable avec le bonus vélo mis en place par l'État.

Ce dispositif a plusieurs objectifs : limiter les gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air et favoriser la pratique du vélo, tant sa pratique a des bienfaits sur la santé et sur l'environnement.

Quelles sont les conditions d'attribution de l'aide ?

Habiter sur l'une des cinq communes de la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et acheter un vélo chez un commerçant de ces 5 communes.

Quels types de vélos sont concernés ?

Vélo pour adulte, neuf ou d'occasion - Tout type de vélo : vélo à assistance électrique, vélo cargo, vélo tout chemin, vélo tout terrain, vélo de ville...

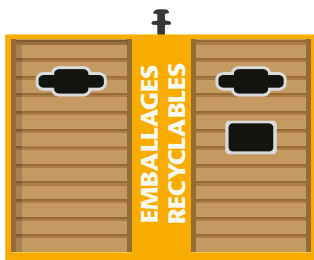
Pour faire votre demande :

Rendez-vous sur le site : paysdessorgues.fr/aide-financiere-achat-velo ou envoyez un mail à contact@ccpsmv.fr

LE POINT SUR LA GESTION DES DÉCHETS

Comme tous les ans, les rapports d'activité sur la gestion des déchets ont été publiés par la communauté de communes, qui est responsable de la politique des « déchets » (prévention, collecte, traitement, financement...), et par le SIDOMRA, syndicat qui traite les déchets des communes Le Thor et Gadagne à l'incinérateur et au centre de tri de Vedène.

2023 a vu la mise en place de l'extension des consignes de tri (« Tous les emballages se trient ») et de la collecte du tri en colonnes d'apport volontaire (fin des sacs jaunes). Un an après, il est important de revenir vers vous avec un bilan.



Bonne nouvelle : moins de déchets !

À l'échelle de notre communauté de communes, 2023 voit une baisse de 5% des ordures ménagères (sacs noirs), une stabilité du tri des emballages et une baisse de 6% des apports en déchetteries. Ces tendances très positives s'expliquent en partie par la crise de consommation due à l'inflation, mais s'inscrivent dans une dynamique de baisse des ordures ménagères sur plusieurs années que l'on espère voir se consolider dans les années prochaines. Le plan d'actions volontariste de la collectivité s'est fixé cet objectif.

La collecte du tri sélectif en colonnes : une transition réussie.

C'est positif : 2023 voit une stabilité des tonnages des emballages collectés sur les 5 communes, et même une augmentation de +6,5% sur les deux communes de Gadagne et Le Thor.

Le nouveau mode de collecte du tri sélectif améliore aussi la qualité de la matière collectée (les « refus de tri » quand la matière arrive en centre de tri ont baissé de 24% à 21,5%), et diminue la quantité de sacs jaunes achetés par la

collectivité (200 000 en 2022, 96 000 en 2023 et encore nettement moins en 2024)

Ces résultats permettent d'atténuer les hausses des coûts mais pas de les inverser.

En 2023, le coût de la gestion des déchets par habitant augmente de 6% et atteint 172€, malgré les bons résultats relevés ci-dessus.

En effet, de nombreux coûts dans les filières de collecte et de traitement augmentent très fortement depuis quelques années. Cela explique pourquoi nous devons tout faire, à l'échelle de la collectivité, et à l'échelle de chacun d'entre nous, pour continuer à réduire nos déchets et mieux trier.

La réduction du gaspillage, le compostage individuel ou collectif, la collecte en bornes à biodéchets qui permettent de diminuer significativement la quantité de

déchets jetés dans les ordures ménagères (et donc traités ensuite) sont de bonnes et simples solutions qui permettront de maîtriser ces coûts. A nous de jouer!

Le chiffre de l'année :

242 kg d'ordures ménagères par habitant (sacs noirs) pour Gadagne/Le Thor... moins que la moyenne nationale à 246 kg/hab ! BRAVO à tous !

Les rapports complets sont disponibles sur internet : www.sidomra.org/images/rapports/rapport2023_SIDOMRA_web_v2.pdf

VOUS AVEZ DES OBJETS CASSÉS OU DES APPAREILS QUI NE FONCTIONNENT PLUS ? NE LES JETEZ PAS !

Venez apprendre à les réparer gratuitement lors des ateliers Repair Café ! Des réparateurs seront à votre disposition pour vous aider et vous accompagner. Réparer un objet cassé, soi-même ou avec de l'aide, c'est possible et ça favorise le réemploi

REPAIR CAFÉ
ATELIERS DE RÉPARATION LIBRES ET GRATUITS !

LE THOR
Samedi 23 novembre de 9h à 12h
Devant le Siffroi
* 10 rue de la République, 48000 Le Thor

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
Mardi 26 novembre de 14h à 17h
Centre social et culturel La Cigalière
* 417 Av. République Démocratique, 84000 L'Isle-sur-la-Sorgue

CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE
Samedi 7 décembre de 9h à 12h
Coopérative culturelle Akwaba
* 100 Chem. des Bessières, 84000 Châteauneuf-de-Gadagne

ENSEMBLE, APPRENONS À RÉPARER NOS OBJETS AVANT DE LES JETER

Pour faire des économies ! Réparer coûte moins cher que de remplacer.
Pour lutter contre le gaspillage. Réparer nos déchets, c'est réduire notre empreinte écologique.
Pour développer de nouvelles compétences. Prendre soin de nos objets, c'est allonger leur durée de vie !

SUIVEZ NOS ACTUALITÉS : peysdessorgues.fr
RENSSEIGNEMENTS : 04 90 21 43 11
392 Avenue de la Palme Noire, 84000 L'Isle sur la Sorgue

Un Repair Café, c'est quoi ?

Un Repair Café est un rendez-vous entre citoyens bien décidés à ne plus jeter leurs objets sans tenter de les réparer. Un Repair Café, c'est se retrouver le temps d'un atelier pour apprendre à réparer ensemble.

Avec l'aide de réparateurs bénévoles, vous cherchez à remettre en état vos objets cassés, à retoucher vos vêtements, réparer votre petit électroménager, outils, jouets et autres objets pour leur donner une seconde vie.

Rendez-vous à l'Akwaba le samedi 7 décembre à 9h - Ateliers gratuits – Ouverts à tous.

CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE : CE QU'IL FAUT RETENIR

Munissez-vous d'un justificatif d'identité lors de votre visite aux déchèteries de L'Isle-sur-la-Sorgue et du Thor - Châteauneuf-de-Gadagne.

Pour rappel, vous ne devez pas prêter, donner ou céder votre carte d'accès à quelqu'un d'autre.

Une seule carte d'accès est délivrée par foyer, mais vous pouvez y inscrire deux personnes : un titulaire et un co-titulaire.

Cela permet à l'une ou l'autre de se présenter en déchèterie avec son justificatif d'identité.



LE POINT TRAVAUX



TRAVAUX SNCF

Les travaux SNCF annoncés sur la ligne ferroviaire desservant la commune ont commencé et vont perturber les déplacements routiers sur la RD901 et la RD6.

Une signalétique pour les déviations est mise en place. L'évolution de ce chantier sera communiquée sur la page facebook et l'application Intramuros.

À NOTER :

Précision concernant le Chemin de Jonquerettes : jusqu'au mi-mars 2025, un sens unique sera instauré de Gadagne vers Jonquerettes. Le sens de Jonquerettes à Gadagne sera interdit jusqu'au numéro 1295 (première maison sur le territoire de Gadagne sur la droite et non sur la gauche comme annoncé dans le dernier bulletin municipal) afin d'éviter la sur-fréquentation sur le chemin de Jonquerettes.



FERMETURE TEMPORAIRE DE LA SALLE DES PÉNITENTS

Suite à la constatation d'une humidité excessive dans les murs des loges de la salle des Pénitents, un expert interviendra prochainement pour évaluer l'étendue des travaux nécessaires.

En attendant les conclusions de cette expertise et par mesure de sécurité, cette salle municipale est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Nous relayerons les informations des associations pour vous informer des nouveaux lieux de manifestations prévues. Nous sommes conscients des désagréments occasionnés et vous remercions pour votre compréhension.

PEINTURE DE LA SIGNALÉTIQUE



Dans le cadre de l'entretien régulier de la signalétique au sol dans la commune, une opération de peinture a eu lieu dans la première semaine de novembre. Les agents municipaux du service voiries-bâtiments ont ainsi réalisé la rénovation de plusieurs passages pour piétons et des bandes d'arrêt pour stop. Plusieurs opérations de ce type sont menées chaque année.



TRAVAUX SUR LES TOITURES DE L'ÉCOLE PIERRE GOUJON



Depuis quelques temps, des écoulements d'eau perturbait le bon déroulement de la vie dans l'école les jours de pluie. Les toitures-terrasses de l'école Pierre Goujon sont actuellement rénovées par une méthode d'étanchéité fiable et durable. Les travaux sont réalisés les jours sans école pour la plus grande sécurité des enfants et enseignants.

64 700 € TTC

C'est le montant des travaux de réparation des toitures-terrasses du groupe scolaire Pierre Goujon, réalisés en novembre. Ces interventions étaient nécessaires pour garantir la sécurité et l'étanchéité des bâtiments.



LA CRÈCHE PROVENÇALE EST DE RETOUR !

DU 20 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER - DE 17H00 À 19H30
JARDIN DE LA MAISON DE LA TREILLE



Venez admirer cette magnifique crèche de Guy Reboul installée au Jardin de la Maison de la Treille. Un moment féerique qui ravira petits et grands et apportera la magie des fêtes dans notre village. Merci et bravo Guy !



AIDANTS : PROGRAMME DE DÉCEMBRE

ATELIER SOPHROLOGIE

Les lundis 2 - 9 et 16 décembre
de 15h à 16h
Animé par Marie BRUZEL,
Sophrologue

Les ateliers se déroulent au
centre hospitalier de l'Isle sur la
Sorgue
54 Chemin de l'Ecole de St
Antoine
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

ATELIER DE RELAXATION EN INDIVIDUEL

Les lundis matins et jeudis
matin et après-midi
Cycle de 5 séances de
relaxation de 45 minutes
chacune
(1 par semaine) à programmer
directement lors de l'inscription
Animé par Isabelle COCHET,
Ergothérapeute
Plateforme des Aidants - 4 Quai
Lices Berthelot
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

ATELIER GYM DOUCE

Les lundis 2 - 9 et 16 décembre
de 14h à 15h
Animé par Isabelle COCHET,
Ergothérapeute

LE TEMPS DE REPIT un soutien pour les aidants

La Plateforme des aidants vous propose
un nouveau service à domicile

1 C'EST QUOI ?

L'intervention psychosociale et gestuelle d'une aide soignante est :

- Vous libérer du temps
- Euxer avec votre proche
- Conserver ses habitudes de vie et l'organisation des intervenants

2 CELA VOUS CONCERNE... ?

Les conditions :

- Vous vivez à domicile avec votre proche, en perte d'autonomie (trouble moteur) des troubles cognitifs,
- Vous êtes épuisé et avez besoin de temps pour vous (soins médicaux, soins...)
- Nous pouvons intervenir jusqu'à 8 fois /an

3 VOUS SOUHAITEZ EN BÉNÉFICIER ?

Anticipez votre demande
contactez la PLATEFORME DES AIDANTS au 04.90.21.34.03

PLATEFORME DES AIDANTS
4 Quai Lices Berthelot - 84800 L'Isle sur Sorgue

PAROISSE

Vivez un Noël provençal à Châteauneuf-de-Gadagne !



Depuis plus de 50 ans,
le village de Gadagne
célèbre la magie
d'un Noël provençal
authentique grâce à
une tradition qui fait la
fierté de ses habitants :
le Pastrage suivi de la
Messe de Minuit.

Chaque 24 décembre,
les Castelnovins,
vêtus de costumes
traditionnels,
animent une crèche
vivante où bergers,
comtadines et

tambourinaires rejouent avec passion l'arrivée de
l'Enfant Jésus en provençal.

**Au programme le 24 décembre
à l'Église Saint-Jean-Baptiste :**

- ✦ 23h ouverture des portes.
- ✦ 23h30 Pastrage en provençal
- ✦ 00h Messe de Minuit en français.

*Rendez-vous pour
célébrer un Noël
d'exception, au
cœur des traditions
provençales.*

**22 décembre : Les
marionnettes de
la bonne nouvelle
vous présentent
leur spectacle :
"Noël en Fête"
Eglise notre Dame
du Lac - Le Thor**



SECOURS CATHOLIQUE

L'équipe du Secours Catholique de Châteauneuf de
Gadagne vous propose un accueil, une écoute, un
accompagnement. Si vous souhaitez partager une
situation difficile, trouver des solutions possibles, (aides

financières, administratives, micro-crédit)
n'hésitez pas à nous contacter.

Permanence les lundis de 10h à 12h.

**A votre convenance sur rendez-vous
au 06 48 34 43 09.**



GADAGNE BRÛLE-T-IL ?

En juin dernier, dans le jardin du château, ont été trouvées des balles de fusil enveloppées de papier avec des inscriptions en allemand.



Munitions trouvées dans la maison en ruine.

Ceci nous ramène dix ans en arrière quand, à l'occasion du pavage de la rue de la Juiverie, les ouvriers qui se procuraient les galets dans les gravats d'une maison en ruine (voir les photos) bordant la rue ont découvert parmi ceux-ci des munitions datant de la Seconde Guerre Mondiale : deux obus, l'un éclaté, l'autre encore intact et des bandes de balles de mitrailleuse.

Déclaration faite à la Gendarmerie, la Préfecture enjoignit de suspendre les fouilles et d'en interdire l'accès.

Plusieurs mois plus tard, le Service Régional de Déminage vint prendre possession de ces munitions.

D'où venaient-elles ?

Pour le savoir, il faut se reporter en août 1944 et même plus loin, en novembre 1942, quand l'armée allemande est venue occuper le Sud de la France et notre village en particulier, investissant les grandes maisons comme l'ancien château et le château de Fontségugne.

Le Débarquement de Provence, en août 1944, mit fin à cette occupation. Les Allemands durent alors se retirer.

Manquant alors d'essence, ils ne purent, à grand peine, que rapatrier leurs personnels, abandonnant sur place quantité d'armements tant légers que lourds, jusqu'à des canons et des chars qu'ils eurent l'ordre de détruire.

Le commandant allemand de Gadagne fit porter les matériels dans une clairière des bois de Fontségugne, ancienne carrière de sable.

L'information fut diffusée auprès de la population de se mettre à l'abri lors de la destruction de ces armements.

Malgré ces préventions, un obus s'envola sur le village et retomba sur une maison, défonçant le toit et détruisant le lit d'une aïeule invalide que, par fortune, sa famille venait de mettre en sécurité à la cave.

Pour apprécier la préservation dont a bénéficié le village, il faut se rappeler deux événements proches de nous : le château de Châteauneuf du Pape a été quasiment entièrement soufflé par l'explosion des réserves de poudres entreposées par les Allemands et, pour une raison semblable, le château du Barroux a brûlé pendant des jours. Cet édifice remarquable a, depuis, été restauré à l'extérieur mais ses intérieurs portent encore les traces de l'incendie.

Et Gadagne était sauf !

Joël JAYER



Tableau possiblement peint par Raoul Milhaud. On voit la maison en ruine citée dans le texte, à droite avec les 3 ouvertures alignées.



Intérieur de la maison en ruine, citée dans le texte.



Dessin réalisé par Joël JAYER



RETOUR SUR LA JOURNÉE DU PATRIMOINE 2024 DU DIMANCHE 22 SEPTEMBRE À GADAGNE

” VIES ET MORT D'UNE ENCEINTE URBAINE DANS LE COMTAT ”



PAR BRIGITTE SABATTINI & NICOLAS FAUCHERRE, ENSEIGNANTS-CHERCHEURS À AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ - DYLAN NOUZERAN, ARCHÉOLOGUE DU BÂTI ET INGÉNIEUR D'ÉTUDE

Notre village a vibré au rythme de la Journée du Patrimoine du dimanche 22 septembre. La matinée a débuté par une visite guidée passionnante, consacrée aux remparts médiévaux du village. Accompagné par des guides experts, le public a pu découvrir l'histoire fascinante de ces fortifications qui ont traversé les siècles. Le parcours, riche en anecdotes et en découvertes, a su captiver petits et grands.

L'après-midi, une conférence a offert une plongée dans l'évolution de l'enceinte du village à travers les époques avec une mise en avant d'une porte majeure de notre village : la porte de l'Horloge (ou porte du milieu, ou portail vieux), qui va prochainement bénéficier de travaux de restauration. Les intervenants ont partagé avec enthousiasme leurs connaissances, illustrant leurs propos avec des images d'archives et des reconstitutions. Le public, venu en nombre, a particulièrement apprécié la qualité des interventions, saluant l'engagement et la passion des conférenciers.

QUELQUES REPRÉSENTATIONS DU VILLAGE À TRAVERS LE TEMPS ...



En rouge et vert, évolution de l'enceinte du village à travers le temps.



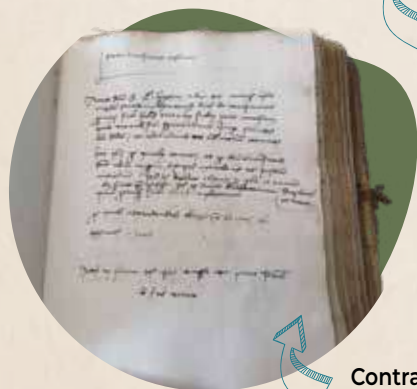
Musée Calvet, carte du comtat Venaissin, 1696



Dessin au crayon d'A. Chantron père (1834)



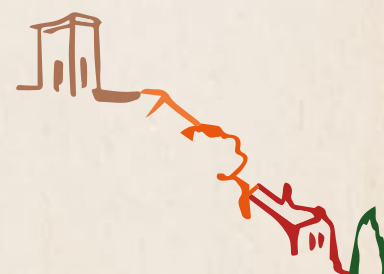
Le pont du Sénot



Contrat pour la construction de l'enceinte en 1384



Porte des Bourgades



LES NOMADES À GADAGNE



CÉLINE

DIMANCHE 9 MARS 2025 - SALLE DE L'ARBOUSIÈRE



Entre stand-up et émotion, une relecture du mythe de... Céline Dion !

Sur scène, s'avance une femme énigmatique, une certaine Céline. Affublée d'une longue perruque, d'un accent québécois à couper au couteau et d'une tenue clinquante et dépareillée – justaucorps pailleté, bottines à plumes et blazer chic - c'est un peu Céline Dion. Mais ce n'est pas tout à fait

elle non plus. Elle est aussi conteuse québécoise avec le verbe qui chaloupe, mais ce n'est pas seulement ça... Entre souvenirs et digressions, elle nous raconte avec un humour irrésistible son histoire. Celle d'une vie dont la fin est un nécessaire ralentissement. Une réflexion sur ce qui commence et ce qui finit, portée par l'énergie de la comédienne Laure Mathis. Car cette grande blonde ne mâche pas ses mots. Elle s'adresse à nous sans détour façon stand-up et ne cesse de nous interpeller, avec des rythmes qui s'accroissent ou des temps de parenthèses. Nous passons par un accouchement dans un stade, une grotte en forêt et nous croisons la mort qui s'approche. Un drôle d'objet théâtral, entre le conte fantastique et la performance de clown. C'est crissement bon !

Théâtre - A partir de 12 ans - Durée 1h15 - Réservations conseillées

LA GARANCE scène nationale de Cavaillon – 04 90 78 64 64 – lagarance.com



CONCERT À LA MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 7 DÉCEMBRE - 19H



Un concert en écho au roman Tifol de Raphaële Frier, pour avoir une idée de ce qui vous attend :

Sur youtube : Tifol - Tifol (live session) - YouTubeTifol - Tifol (live session)

MÉDIATHÈQUE

ATELIER NUMÉRIQUE PARENTS-ENFANT : CRÉER UNE BOULE DE NOËL ET UN PHOTOPHORE

MERCREDI 11 DÉCEMBRE DE 14H À 16H

Apprenez à suivre des tutoriels créatifs sur le site « Vivre connectés » pour créer de jolies décorations de Noël ! Gratuit, sur réservation - À partir de 6 ans

ATELIER NUMÉRIQUE : CRÉER SA CARTE DE VŒUX AVEC CANVA

VENDREDI 13 DÉCEMBRE DE 13H30 À 15H

Une jolie pensée de Noël personnelle à créer en s'amusant à partir du logiciel gratuit Canva. Gratuit, sur réservation

LE CLUB DES BDÉCOUVREURS

LUNDI 16 DÉCEMBRE DE 19H À 20H

Tous les mois, une sélection de pépites et de nouveautés à découvrir tranquillement chez soi grâce au Club "BD" de la Médiathèque. En partenariat avec la Librairie de l'Horloge de Carpentras. Ouvert à tous, à partir de 16 ans. - Gratuit, sur réservation

LE CLIP (CERCLE DES LIVRES PARTAGÉS)

MARDI 17 DÉCEMBRE DE 18H À 19H

Passionné? Simple curieux? Bavard? En panne d'idée ? Le SelRit et la Médiathèque s'associent pour vous proposer, une fois par mois, un temps de partage de vos lectures, simple et convivial, autour d'une infusion. Ouvert à tous, à partir de 16 ans. Gratuit, sur réservation

L'HEURE DU CONTE

CHAQUE MERCREDI DE 10H15 À 10H45

Histoires drôles, fantastiques ou qui font un peu peur... Les bibliothécaires accueillent les enfants pour partager un doux moment autour du livre. Entrée libre, dès 3 ans.

FERMETURE ANNUELLE

La médiathèque sera fermée du mardi 24 décembre au jeudi 2 janvier. Réouverture le vendredi 3 janvier à 15h.



SPECTACLE DE NOËL : LÉONIE EN HIVER OU LE NOËL JOLI DE LÉONIE

SAMEDI 21 DÉCEMBRE À 15H30

Un spectacle comme un jeu de cubes. Des cubes qui tournent, se superposent. Oh surprise ! Des cubes qui s'ouvrent... Pour laisser apparaître tout l'univers de Léonie en hiver ! Par Marie Vidal de la compagnie Arhéma, marionnettes et théâtre d'objets à partir de 2 ans. Le spectacle sera suivi d'un goûter offert par la médiathèque. Salle Anfos-Tavan, gratuit, places limitées et sur réservation auprès de la médiathèque. Âge conseillé : de 2 à 6 ans



CHATEAUNEUF DE GADAGNE A FÊTE HALLOWEEN

Halloween est une fête folklorique originaire des îles anglo-celtes célébrée fin octobre. Son nom en anglais peut se traduire comme « la veillée de la Toussaint ». En dépit de ce nom d'origine anglaise, certaines sources présentent Halloween comme un héritage de la fête religieuse de Samhain qui était célébrée par les Celtes et constituait pour eux une sorte de fête du Nouvel An.

Aujourd'hui, Halloween est célébrée partout dans le monde et certaines villes de Provence ont succombé à cette fête dédiée aux sorcières.

Comment cette tradition celtique est-elle devenue une fête internationale ?

La véritable origine d'Halloween remonte à la fête païenne celtique de Samhain. Les Celtes, vivant dans l'actuelle Irlande, la célébraient pour marquer la fin de l'été et le début de l'hiver : "Samhain" signifiait littéralement "fin de l'été". Cette nuit était considérée comme un moment où le voile entre le monde des vivants et celui des morts était le plus fin. Les Celtes croyaient que les esprits des morts revenaient ce soir-là, et des feux étaient allumés dans les cheminées et on installait citrouilles et lanternes végétales sur le pas des portes pour faire fuir les esprits malins protéger les vivants. Ils se vêtaient souvent de costumes, généralement faits de peaux d'animaux, pour se camoufler face aux esprits.

La christianisation d'Halloween

Il était fréquent que l'Église cherche à assimiler plutôt qu'à éradiquer les croyances païennes existantes. En intégrant les traditions païennes dans les célébrations chrétiennes, elle espérait faciliter la conversion des païens en leur permettant de conserver certains de leurs rites et coutumes familiaux, tout en les intégrant dans un contexte chrétien.

Avec la propagation du christianisme, les traditions et les célébrations païennes comme Samhain ont donc commencé à être incorporées dans les fêtes chrétiennes. Au 8ème siècle, le Pape Grégoire III a déplacé la célébration de la Toussaint du mois de mai au 1er novembre. C'est ainsi que la veille de la Toussaint, où "All Hallows' Eve" (qui deviendra "Halloween"), a commencé à incorporer certains aspects de Samhain.

L'exportation d'Halloween aux Etats-Unis

Ce sont les immigrants irlandais qui ont introduit Halloween aux États-Unis. Avec eux, ils ont apporté leurs coutumes, leurs superstitions et leurs célébrations.

Des traditions comme la sculpture des citrouilles, qui est devenue emblématique d'Halloween, y ont pris naissance. Ces citrouilles sculptées représentent à la fois la lumière dans la nuit noire et les âmes des défunts. Les déguisements, quant à eux, trouvent leurs origines dans l'idée que se masquer permettait d'échapper aux esprits malveillants.

Avec le temps, Halloween est devenue une fête centrée sur les enfants, les costumes, et les bonbons que les enfants allant de porte en porte demandent en échange, sous peine de jouer un mauvais sort. Elle puise ses origines dans la pratique médiévale du "souling", où les pauvres allaient de maison en maison demander de la nourriture en échange de prières pour les morts.

Ainsi, l'origine et l'histoire d'Halloween nous rappellent que cette fête, aujourd'hui célébrée dans le monde entier, a des racines profondes qui s'étendent sur plusieurs millénaires.

CASTEU-NOU A FESTEJA HALLOWEEN

Halloween èro uno fèsto fòuclourico óuriginàri dis isclo anglou-cèlto celebrado fin óutobre. Soun noum en anglès se pode revira coume « la vihado de Toussant ». En despié d'aquest noum d'óuriginò anglèsò, d'ùni sourso presenton Halloween coume un eiretage de la fèsto religiouso d Samhain qu'èro celebrado pèr li Cèlto e coustituïvo pèr éli uno meno de fèsto de l'An Nouvèu.

Vuei, Halloween es celebrado d'en pertout dins lou mounde e d'ùni vilò de Prouvenço que i'a, soun esta aclapa à-n'aquelo fèsto dedicato i masco.

Coume aquelo tradicioun celtico es-ti rendudo uno fèsto internacionalo ?

La vertadièro óuriginò d'Halloween remounto à la fèsto pagano celtico de Samhain. Li Cèlto, vivènt dins l'atualo Irlandò, la celebravon pèr marca la fin de l'estiéu e la debuto de l'ivèr, uno periodo souvènt assouciado à la mort dins de noumbrouso culturo. Samhain significavo littèralamen « fin de l'estiéu ». Aquelo niue èro counsiderado coume un moumen ounte lou vèu entre lou mounde di vivènt e aquelo di mort èro lou mai fin. Li Cèlto cresien que lis esperit di mort revenien aquéu sèr, e de fiò eron atuba pèr fin d'aluencha aquel esperit e proutegi li vivènt. Se vestivon souvènti-fes de coustume, generalamen fa de pèu d'animau, pèr se mascariha fàci is esperit.

La cristianisacioun d'Halloween

Ero frequènt que la glèiso cercavo à assimila pulèu qu'à evali li cresènço pagano eisistènto. En agregant li tradicioun pagano dins li celebracioun crestiano, esperavo facilità la counversioun di pagan en ié permetant de serva d'ùni de si rite e coustumo famihiero, tout en lis agregant dins un countèste crestian.

Emé la proupagacioun dòu crestianisme, li tradicioun e li celebracioun pagano coume Samhain an dounc coumença à èstre encourpouado dins li fèsto crestiano. Au 8o siècle, lou Papo Grégoire III a desplaça la celebracioun de Toussant dòu mes de mai au 1er de novèmbre. Es ansin que la vèio de Toussant, ounte « All Hallows' Eve" (que venira "Halloween"), à coumença à encourpoua d'ùni aspèt de Samhain.

L'espourtacioun d'Halloween is Estat Uni

Soun lis enmigrant irlandés qu'an introudu Halloween is Estat Uni. Emé éu, an adu si coustumo, si supersticioun e si celebracioun.

De tradicioun coume l'esculturo di coucourdo, qu'es devengudo emblemati d'Halloween, i an pres neissènço. Aquèli coucourdo escultado representan à la fes la lumiero dins la niue negre e lis amo di defunt. Li desguisamen, pèr quant à-n'éu, troubon sis óuriginò dins l'idèio que se masca permetié d'escapa is esperit mau-voulènt.

Emé lou tèms, Halloween es devengudo uno fèsto centrado sus lis enfant, li coustume, e li sucrèu que lis enfant anant de porto en porto demandon en escàmbi, souto peno de jouga un mau-sort. Pouso sis óuriginò dins la pratico medievalo dòu « souling », ounte li paure anavon d'oustau en oustau demanda de la mangiho en escàmbi de preguiero pèr li mort.

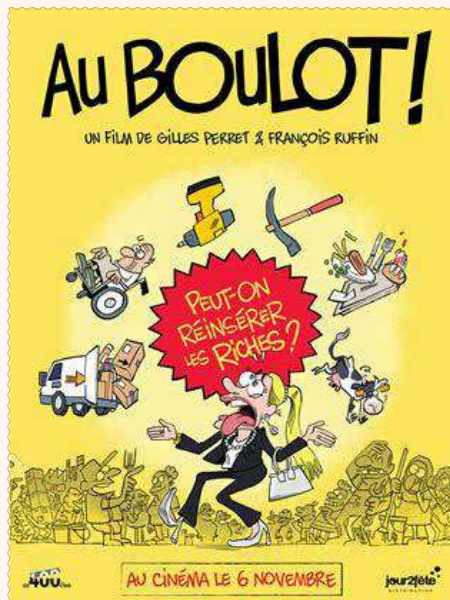
Ansìn, l'óuriginò e l'istòri d'Halloween nous ramenton qu'aquèlo fèsto, vuei celebrado dins lou mounde entié, a de racino prefoundo que s'esperloungon sus mant un-uno milenàri.

Redacioun e reviraduro d'Alphonse Cangélosi

ASSOCIATIONS

LA STRADA LA STRADA FAIT SON CINÉMA

MERCREDI 11 DÉCEMBRE - 20H30
SALLE ANFOS TAVAN



AU BOULOT!: Documentaire de Gilles Perret et François Ruffin - 1h24 - 2024
« C'est quoi ce pays d'assistés ? De feignasses ? » Sur le plateau des Grandes Gueules, l'avocate parisienne Sarah Saldmann s'emporte : « Le Smic, c'est déjà pas mal. » D'où l'invitation du député François Ruffin : « Je vous demande d'essayer de vivre, madame Saldmann, pendant trois mois, avec 1 300 €. - Admettons, mais une semaine, ça sera déjà pas mal. » Alors : peut-on réinsérer les riches ? Une comédie documentaire, avec des rires et des larmes, qui met à l'honneur ceux qui tiennent le pays debout.

Tarifs : Entrée : 5,50 € - Adhérents et - de 18 ans : 4 € - Carte de 10 entrées : 45 € - Adhésion annuelle : 12 €. Paiement par chèque ou espèces. Pas de CB.

TAGADAGNE LOTO VENDREDI 6 DÉCEMBRE - 19H00 SALLE DE L'ARBOUSIÈRE

L'association Tagadagne organise un grand loto le vendredi 6 décembre, à partir de 19h à la salle de l'Arbousière, au profit du groupe scolaire Pierre Goujon.

Tarifs : 5 € le carton, 25 € les 6.

Nombreux lots à gagner, restauration et buvette

Toutes les infos sur la page Facebook : #Tagadagne



ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

LES 13 DESSERTS

SAMEDI 7 DÉCEMBRE
14H30 - SALLE ANFOS TAVAN

Fidèle à la tradition provençale, nous vous proposons les 13 desserts de Noël. Venez nous rejoindre pour une dégustation gourmande et rencontre conviviale avec animations : chorale, saynètes, animation musicale avec accordéon, cascadeleto, tombola etc...
Tarif 12 € / pers.

Réservation nécessaire avant le 10 décembre au : 04 90 22 23 49 ou au 06 47 70 61 98
Venez nombreux partager ce moment chaleureux.
Bono fêsto de fin d'annado pèr tóuti
A l'an que vèn



Vous avez une actualité à diffuser dans le bulletin municipal de janvier ? En raison des fêtes de fin d'année, notez bien la date de d'envoi de vos articles :
envoyez vos infos avant le 10 décembre à bulletinmunicipalcdg@gmail.com

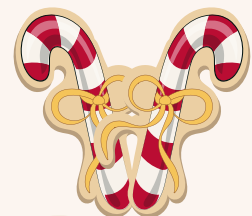
COMITÉ DES FÊTES MARCHÉ DE NOËL

7 DÉCEMBRE DE 9H À 12H
PLACE DU FELIBRIGE



Les lutins du Comité des fêtes vous accueillent dans une ambiance festive pour vous proposer leurs produits à consommer sur place ou à emporter, un atelier créatif pour tous les âges, de beaux lots à gagner...

Bénéfices de la matinée reversés au Téléthon.



DOMAINE DE LA CHAPELLE SOIRÉE DE NOËL

VENDREDI 20 DÉCEMBRE DE 19H À 23H

Découverte de nos vins Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages Gadagne (8€ le verre pour un accès à la dégustation). Concert et Restauration sur place (plateaux de charcuterie, fromages).



SOIRÉE DE NOËL
DOMAINE DE LA CHAPELLE
DÉGUSTATION, CONCERT
VENDREDI 20 DÉCEMBRE 19H00



ASSOCIATIONS

LI BON VIVENT GALA DE L'ASSOCIATION

**DIMANCHE 8 DÉCEMBRE
SALLE DE L'ARBOUSIÈRE**

Il débutera à 14h30 par une représentation de la chorale « Chorilège » suivie par la comédie musicale « La croisière en chanson » proposée par la troupe de M. Michel Rodriguez. L'ouverture des portes se fera à 13h30 et le prix d'entrée est fixé à 10 euros pour les adhérents et 15 euros pour les non adhérents. Il se terminera par le verre de l'amitié. Venez donc profiter de ce moment de convivialité !

LOTO DE FIN D'ANNÉE

**MERCREDI 18 DÉCEMBRE
SALLE DE L'ARBOUSIÈRE**

L'ouverture des portes se fera à 13h30 et le loto débutera à 14h30. Il sera suivi à 17h45 d'un apéritif dinatoire. Venez donc nombreux !

RÉVEILLON DE LA ST-SYLVESTRE

**MARDI 31 DÉCEMBRE À PARTIR DE 19H30
SALLE DE L'ARBOUSIÈRE**

Le repas sera préparé par le traiteur Hervé Jouve et l'ambiance musicale sera assurée par l'animateur Alan FLOR. Le prix du menu est de 85 euros pour les adhérents et de 95 euros pour les non adhérents.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**MERCREDI 8 JANVIER 2025 - 17H00
LA SALLE DE L'ARBOUSIÈRE**

L'ouverture des portes est prévue à 16h00. Elle sera suivie par un apéritif de bienvenue.

Bonnes fêtes de fin d'année !



Le Club Photo du FRL brille en couleur !

Félicitations à Maryse Dumonteil, Nicolas Malherbe et Alain Chauvet, qui décrochent les trois premières places dans la catégorie "Couleur" sur le thème "En Mouvement" lors du concours interclubs de Monteux. Une belle performance parmi 102 photographes et 250 clichés en compétition !

FOYER RURAL RANDONNÉE

8 DÉCEMBRE 2024

Aramon Les Capitelles - 12km Dénivelé : 460m
Infos : *Claudie au 06.33.21.03.91*

REPRÉSENTATION DU PÔLE MUSIQUE

**JEUDI 19 DÉCEMBRE - 18H30
SALLE JEAN GARCIN**



Venez soutenir nos élèves pour leur première représentation musicale de l'année !

VACANCES DE NOËL

Le Foyer se mettra en pause du 21 décembre au 05 Janvier.
Reprise des cours à partir du 06 Janvier

Toute l'équipe du FRL vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année !

AKWABA REPAIR CAFÉ

7 DÉCEMBRE DE 9H À 12H

Venez apprendre à réparer des objets ou des appareils gratuitement !
Ateliers gratuits - En partenariat avec la CCPSMV

CONCERT | CORTÉSIA + ONE MAN DUB

7 DÉCEMBRE - 20H30

Tarif : 10€ - 12€
En partenariat avec One Kick Music

L'APPRENTI CONTEUR SPECTACLE JEUNE PUBLIC

15 DÉCEMBRE - 15H00

Spectacle familial et drôle pour les petits et les grands. Tarif : 5€ - 8€
En partenariat avec la Compagnie Acta Est Fabula



RÉVEILLON AFRO-CARIBÉEN #2

31 DÉCEMBRE - 19H00

L'association Baguida vous invite à célébrer le passage à la nouvelle année dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
Tarif : 22€ - 27€
En partenariat avec l'association Baguida
Plus d'infos sur www.akwaba



LA CASTEL NOVENCO ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de LA CASTEL NOVENCO s'est réunie le mercredi 21 Août 2024.

Max PEYREORTE, Président, fait le bilan de la saison écoulée.

Les faits marquants de cette saison sont, les dégâts occasionnés par les sangliers et les lapins.

Pas d'incidents à signaler. Max PEYREORTE insiste sur l'interdiction de chasser à moins de 100 mètres autour d'une habitation.

Nous avons effectué 21 battues et prélevé 22 sangliers au cours de la saison.

Des clôtures électriques ont été mises en place là où nous ne pouvions pas faire de battue.

Nous avons demandé un carnet d'affût et nous allons commencer les battues dès le début du mois d' Août.

A la demande d'agriculteurs, nous avons effectué des tirs d'affût.

La recrudescence des lapins est préoccupante. Mais celui-ci n'a toujours pas été classé ESOP malgré les dégâts occasionnés chez nos amis viticulteurs.

Nous avons débattu du projet DiaT-ASS concernant le partage de l'espace et du besoin d'information autour de la pratique de la chasse et des effets de la sur-fréquentation sur le territoire.

Le bilan financier présenté par Mr GERREN fait apparaître un exercice positif.

- 12 renards ont été prélevés, mais ceux-ci continuent à proliférer sur le territoire causant beaucoup de dégâts aux nichées.

Les résolutions suivantes ont été adoptées :

- 1 - Approbation des comptes
- 2 - Maintien du prix des cartes, soit :
 - Sociétaires : 80 €
 - Etrangers : 240 €
 - Carte journalière : 25 €

3 - Nommer VAUTRIN William chef de battue et comme accesseurs Mr Maxime FARAUD, MR Eric BISCARRAT et MR Franck SECOND.

4 - Demander un carnet de battue.

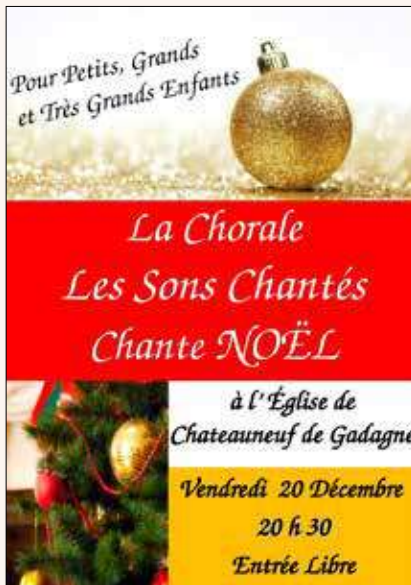
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Mr le Président remercie les divers intervenants et lève la séance.



CONCERT DE NOËL LA CHORALE "LES SONS CHANTÉS" DANS LE VILLAGE !

VENDREDI 20 DÉCEMBRE - 20H30 - EGLISE ST JEAN BAPTISTE

Depuis septembre, la chorale animée par Delphine Guyot réunit chaque mercredi de 19h30 à 21h30 des passionnés dans une ambiance conviviale. Ouverte à tous, même aux débutants, elle propose un répertoire de variétés dynamiques.



En attendant son spectacle de juillet « Nous chantons, Vous dansez, Encore ! », la chorale prépare un concert de Noël. Rendez-vous le vendredi 20 décembre à 20h30 à l'église pour vibrer au son des chants traditionnels comme Douce Nuit et Petit Papa Noël. Un moment féerique à partager en famille !

Pour toute demande concernant l'association, envoyez un mail au secrétariat de l'association « Les Sons Chantés » : secretariat.lessonschantes@gmail.com

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook et sur notre site : lessonschantes.e-monsite.com



ASSOCIATION NÉPAL AVIGNON RENDEZ-VOUS DE NOËL



VENDREDI 6 DÉCEMBRE - SALLE ANFOS TAVAN DE 10H À 17H30



Notre vente d'artisanat népalais, indien et tibétain se tiendra le vendredi 6 décembre à la salle Anfoss Tavan de 10h à 17h30. Vous y découvrirez de nombreuses idées cadeaux pour les fêtes, et, comme toujours, nous serons heureux de vous parler de nos actions humanitaires autour d'une tasse de thé.

NOUVEAUTÉ : Le paiement par carte bancaire sera désormais possible !

Merci de l'attention que vous portez à nos actions en faveur de nos amis de Rigaon.

Contact : Anne-Marie VETTORETTI
06 73 39 09 47

www.associationnepalavignon.com

NE MANQUEZ AUCUN ÉVÈNEMENT DE GADAGNE POUR LES FÊTES !

Restez informé(es) de toutes les actualités des associations, des événements du village, des informations municipales ?



Téléchargez l'application IntraMuros



ASSOCIATIONS

SEL'RIT

DONNANTE

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE
16H00 - 18H00 - SALLE ANFOS TAVAN



Le Sel'rit, système d'échange local de Gadagne, organise une "donnante".

Cette zone de gratuité, ouverte à tous, fonctionne comme un marché sans argent. Chacun peut y déposer des objets à donner et repartir, s'il le souhaite, avec un coup de cœur repéré chez une autre personne.

Les objets non adoptés seront confiés à une association. Cette "donnante" n'accepte pas les livres, revues, magazines ni DVD : merci de ne pas en apporter.

Même sans rien à donner, chacun est invité à venir échanger, discuter et découvrir. Rejoignez-nous pour un moment convivial, placé sous le signe du partage et de la rencontre !

SCG GADAGNE

LOTO

VENDREDI 13 DÉCEMBRE - 20H30
SALLE DE L'ARBOUSIERE



Vendredi 13 sera-t-il votre porte-bonheur ? Venez tenter votre chance et soutenir le club ! Le Sporting Club de Gadagne vous invite à son grand loto au profit du club de football !

De nombreux lots à gagner !
Restauration et buvette sur place pour passer une soirée conviviale.
5 € le carton / 25 € les 6
Nous vous attendons nombreux !



VÉLO CLUB LE THOR GADAGNE

Début novembre, lors des championnats départementaux et régionaux de cyclocross le VCTG a fait une magnifique moisson de titres. Certains coureurs : N BARRIER en masters, E et L BOURDON en U15 et U17 filles ont réussi le doublé. Pour d'autres, seul le titre départemental a été glané : M BONNET SCHNEIDER en U15, N BOVO BIANCO en U17, L MARTINEZ en U19 et V PLAUCHE en U23 dames. Dans les catégories U15 filles, U17 et U19 garçons, c'est tout le podium qui est aux couleurs du club. Les jeunes pousses de l'école de vélo n'ont pas été en reste avec les titres régionaux de K PERTUSA GALLERON en U9 et M BONNET SCHNEIDER en U13.



CAP (ASSOCIATION DES COMMERÇANTS) MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 14 DÉCEMBRE DE 14H00 - 18H00
PLACE DU MARCHÉ AUX RAISINS



Venez profiter d'une ambiance féérique, avec des stands gourmands salés et sucrés, des idées cadeaux artisanales, et une animation spéciale : un goûter offert aux enfants pour leur plus grand plaisir ! L'occasion idéale pour partager un moment convivial en famille ou entre amis, dénicher des trésors uniques pour les fêtes, et soutenir vos commerçants locaux. Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble la magie de Noël !

BAN DES ARTS

HOMMAGE À CLAUDE NOUGARO

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE - 16H
SALLE DE L'ARBOUSIERE

Un récital « jazzy et classic » en exclusivité par le pianiste Vincent Mussat pour rendre hommage au grand toulousain, Claude Nougaro, le dimanche 22 décembre à 16h Salle de l'Arbousière. Venez nombreux, et en famille !
Réservation : lebandesartscdg@gmail.com
Billetweb/musicales-de-gadagne
ou 06 07 48 02 96
Places à 18€ (gratuit pour les moins de 18 ans)

Le Ban des Arts
LES MUSICALES DE GADAGNE
Saison 2024-2025

« **NOUGARO Classic !** »
Vincent MUSSAT (piano)
le dimanche 22 décembre 2024 à 16h
Salle de l'Arbousière 1560 Avenue Voltaire Garcin
84470 Châteauneuf de Gadagne
Réservation : lebandesartscdg@gmail.com
billetweb/musicales-de-gadagne ou 06 07 48 02 96
Places à 18€ (gratuit pour les moins de 18 ans)



Séance du 23 septembre 2024

Transfert de la compétence « assainissement » à la CCPSMV. Retour d'éléments de l'actif à la commune

Lors du transfert de la compétence "Assainissement", des biens ont été mis à disposition de l'intercommunalité. Lorsqu'un bien est mis à la réforme, il doit être retourné à la commune. Le conseil municipal approuve le retour d'une liste de biens pour mise en réforme.

Convention financière entre la Commune et la CCPSMV pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus dans le cadre d'une aide CITEO

Citeo est une entreprise créée par les entreprises de la grande consommation pour réduire l'impact de leurs emballages et papiers et leur proposer des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. CITEO a élaboré une nouvelle convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus, à laquelle la CCPSMV a adhéré fin 2023. Le Conseil Municipal approuve la convention avec la CCPSMV pour le reversement de l'aide perçue par la commune, pour un montant annuel de 2000€

Dons de parcelles à la commune

Une habitante de la commune souhaite lui faire don de plusieurs parcelles : 3 parcelles d'une superficie totale de 1 265 m² sont situées en zone UC du PLU, chemin du Jas. Les autres parcelles cadastrées BC 144-146, BC 102-103, BC 99, AY 280-281 sont situées en zone A du PLU et une parcelle cadastrée AB 40 se situe à Caumont sur Durance en zone A. Pour la parcelle en zone UC, à la demande de la propriétaire, il sera prévu une servitude interdisant de bâtir au-delà d'une certaine hauteur pour conserver sa vue et l'ensoleillement. Les frais de notaire seront à la charge de la commune

Budget ville et budget site de la Chapelle Rattachements des charges et produits

La commune a dépassé les 3 500 habitants depuis le 1^{er} janvier 2024. A ce titre, elle aura à se conformer à de nouvelles règles budgétaires et comptables. A compter du 1^{er} janvier 2024, elle devra rattacher les charges et produits à l'exercice et il convient de fixer le montant au-dessous duquel le rattachement des charges et produits ne sera pas réalisé. La Trésorerie recommande de ne pas fixer un seuil trop bas. Le

Conseil fixe la somme de 1 000 € pour le budget « Ville » et de 500 € pour le budget « Chapelle »

Budget Ville - durées d'amortissement des biens

A compter du 1^{er} janvier 2025, en raison de son changement de strate, la commune sera tenue d'amortir les immobilisations. La durée d'amortissement peut être fixée par la collectivité pour la plupart des catégories de biens, dans la limite de durées maximales fixées par la réglementation. Le Conseil approuve les 41 durées proposées dans le tableau annexé, variant entre 1 et 30 ans en fonction du type de bien.

Délibération de principe relative aux astreintes d'urbanisme

La commune est confrontée à des infractions au Code de l'Urbanisme, soit par méconnaissance des règles, soit de façon délibérée. Dès qu'une infraction est constatée, le pétitionnaire est contacté pour une régularisation amiable, si cela est possible. Sans réponse à la demande de régularisation, le Maire a la possibilité de dresser un procès-verbal, transmis au Procureur de la République.

La loi du 27/12/2019 modifie le Code de l'Urbanisme et donne aux Maires de nouvelles compétences de police administrative pour lutter contre ces infractions : Le Maire peut désormais mettre en place des astreintes administratives au profit de la commune. Ces astreintes financières sont mises en place après une mise en demeure de l'intéressé demandant de régulariser dans un délai imparti, et si cette régularisation n'est pas faite.

Le montant de ces astreintes ne peut pas dépasser 500 € par jour de retard, ni 25 000 € à l'année, et elles courent jusqu'à régularisation complète de la situation. Le montant sera modulé par le Maire en fonction de l'importance des travaux à réaliser et de la gravité de l'infraction.

Le conseil municipal n'est pas compétent pour décider de l'application de ces astreintes ni pour en fixer le montant. Toutefois après information et débat, il approuve le principe de l'application de ces astreintes par le Maire.

Subvention exceptionnelle " Le Thor Tous ensemble"

Cette association vient notamment en aide aux Castelnovins et a rencontré des difficultés financières liées à ses charges. Elle a maintenant trouvé des solutions concernant ses locaux. Cette association

étant importante pour notre territoire le Conseil lui attribue une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

Rapports 2023 sur la qualité et le prix de l'assainissement et du service « collecte et gestion des déchets »

Les deux rapports sur le prix et la qualité de ces deux services, rédigés par la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, et approuvés en conseil communautaire, sont approuvés par le conseil municipal. Les rapports peuvent être consultés sur internet.

Création de jardins partagés

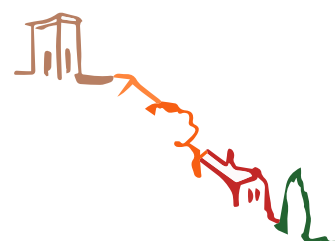
Dans le cadre de sa politique pour le développement durable et la participation citoyenne, la municipalité a pris l'initiative de créer des jardins partagés. Le conseil municipal a déjà approuvé la location par la commune de terrains situés Chemin des Ponches.

Pour la mise en place et l'animation de cet espace, la commune travaillera avec les jardins du colibri. Le Conseil approuve la convention qui définit la participation de la commune (5 000 € en 2024 puis 10 000 € en 2025, 2026 et 2027), les objectifs d'animation fixés à l'association et les modalités de gestion de ces jardins partagés. Par ailleurs un certain nombre d'aménagements sont mis à disposition de l'association pour conduire son action. La convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027.

Site de la Chapelle : modification des emplois

Dans le cadre de l'activité du site de la chapelle, il est créé un emploi saisonnier à 15 h hebdomadaire du 1^{er} novembre 2024 au 30 avril 2025 ainsi que la modification du temps de travail d'un autre emploi actuellement à 20h et qui passerait à 15 h hebdomadaires.

En questions diverses, ont été abordées : point festivités ; point travaux ; rentrée scolaire ; travaux de la crèche ; travaux du Grand Avignon sur le plateau ; travaux SNCF ; plateforme déchets verts ; centre nautique intercommunal ; schéma directeur « déplacements »



Séance du 4 novembre 2024

Règlement budgétaire et financier

La commune est passée à plus de 3 500 habitants depuis le 1^{er} janvier 2024 et doit se conformer à de nouvelles règles budgétaires et comptables.

A compter du 1^{er} janvier 2025, elle doit disposer d'un règlement budgétaire et financier reprenant les règles pour la préparation et l'exécution du budget, la gestion pluriannuelle et financière des crédits, la gestion patrimoniale, la gestion de la dette et de la trésorerie, les régies, les subventions et l'information du public. Le règlement est approuvé par le Conseil.

Délibération modificative n° 1 Budget Ville

Il convient de modifier les crédits de certains chapitres en dépenses et en recettes de fonctionnement. Pour les dépenses : des dépenses de personnel supplémentaires liées notamment à des remplacements ; le montant du FPIC plus important que prévu en avril ; la constitution de provisions pour des impayés cantine.

En recettes : les remboursements de l'assurance pour certaines absences et pour certains sinistres. Au final afin d'équilibrer la section de fonctionnement le virement à la section d'investissement est diminué de 13 500 €.

Pour l'investissement, sont supprimées les sommes des projets qui ne débiteront pas d'ici fin 2024 : principalement, les travaux d'accessibilité et de rénovation énergétique de la mairie (ainsi que les subventions) car l'opération débutera en 2025 et s'achèvera en 2026.

L'emprunt initialement inscrit est également supprimé, n'étant pas nécessaire sur l'exercice 2024.

Enfin afin de tenir compte des dons de Mme Saes et de la cession à l'euro symbolique d'une partie de la voirie du "Nouveau Chai", des sommes sont inscrites en dépenses et en recettes pour l'entrée de ces biens immobiliers.

Vente de la parcelle cadastrée AK n° 12

Un particulier s'est rapproché de la commune afin de proposer d'acheter la parcelle AK 12 d'une superficie de 2 060 m² qui jouxte sa propriété et qui est située en zone Nf2 du PLU. Le Conseil Municipal accepte de vendre cette parcelle au prix de 25 000 €.

Projet de P.P.B.E.

La Directive Européenne relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement, oblige la commune à réaliser un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) pour la RD901, infrastructure routière où passent plus de 3 millions de véhicules par an.

Le PPBE a consisté :

1. A dresser un diagnostic des secteurs mentionnés dans les cartes de bruit stratégiques de quatrième échéance du département de Vaucluse ;
2. A établir le bilan des actions réalisées depuis 10 ans ;
3. A recenser une liste d'actions permettant d'abaisser l'exposition sonore dans un programme d'actions 2019-2024
4. A envisager des actions pour la période 2024-2029.

Les actions suivantes sont recensées : harmoniser et réduire les vitesses sur les voies de la commune ; réduire les largeurs de voies et les bruits de roulement.

Le conseil municipal arrête le projet de PPBE et les modalités de concertation du public.

Convention de partenariat avec la commune du Thor : semaine Olympique 2024

Pour cette manifestation, la commune participait financièrement à l'attribution de « goodies » aux écoliers Castelnovins. Pour permettre le remboursement à la commune du Thor, le conseil municipal approuve la convention jointe à l'ordre du jour.

Modification des statuts de la CCPSMV

Le conseil communautaire a approuvé le 5/9/2024 une modification des statuts de la CCPSMV:

ajustement de la compétence « Petite Enfance » avec une redéfinition des missions exercées par la Communauté de Communes

inscription d'une nouvelle compétence facultative « gestion, exploitation et rénovation-extension de la piscine située à L'Isle sur la Sorgue » qui deviendrait ainsi un Centre Aquatique Intercommunal.

Le conseil municipal approuve cette modification des statuts.

Subvention exceptionnelle "classe découverte"

Les enseignants de l'école Pierre Goujon organisent une classe découverte.

Le conseil municipal attribue une subvention de 2 000 € qui devra être répartie en tenant compte des règles suivantes :

- Familles dont le QF est inférieur ou égal à 800 : 150 €/ enfant
- Familles dont le QF est entre 800 et 1000 : 80 € / enfant

Répartition du montant restant sur les autres familles.

Rapport sur la qualité et le prix de l'eau potable 2023

Le rapport sur le prix et la qualité de ce service, rédigé par le Syndicat des Eaux Durance Ventoux, et approuvé en conseil syndical, est approuvé par le conseil municipal.

Le rapport peut être consulté sur internet

En questions diverses, ont été abordées :

Point travaux ; point OLD chemin des Pierres ; travaux dans le bâtiment « mairie » ; salle des pénitents ; toitures écoles ; travaux stade P. MOLLAND ; travaux SNCF passages à niveau ; travaux traverse-Béringuiers ; production photovoltaïque pour le patrimoine communal ; règlement local de publicité ; platanes - chancre coloré ; "20 000 arbres en Vaucluse" ; festivités.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL : RECYCLEZ VOTRE ARBRE APRÈS LES FÊTES !

Pour permettre un recyclage respectueux de l'environnement, la commune organise une collecte de sapins de Noël tout au long du mois de janvier. Un espace dédié sera installé sur le plateau de campbeau, sur le petit parking avant l'église (parking à droite, en haut de la rue des Bourgades).

Merci de déposer uniquement les sapins naturels, non flockés, sans décorations dans l'enclos prévu, délimité par des barrières.

Aucun autre déchet ne pourra être accepté.

Une bonne occasion de donner une seconde vie à votre arbre de Noël !



NUMÉROS UTILES

- ▶ Mairie 04 90 22 41 10
- ▶ Pharmacie de garde Resogarde 3237
- ▶ Médecins MSP : 04 90 22 36 37
- ▶ Médecins de garde 15
- Cabinets Infirmier(e)s**
 - ▶ Bouck Emilie : 06 21 51 53 12
 - ▶ Demeure-Laurent Sylvie : 04 90 22 50 97 et 06 12 13 62 36
 - ▶ Lanzalavi-Carlet Sylvie : 06 84 53 62 22
 - ▶ Putti - Aymard Fanny : 06 29 35 63 18
 - ▶ Gueit Coline : 06 68 72 36 70
 - ▶ Ferriz Aurélie / Fauconnier Jocelyn : 06 27 39 81 62
 - ▶ Beziat Stéphane / Haour Chloé : 07 68 75 75 81 et 06 79 51 27 20
- ▶ Police / Gendarmerie 17
- ▶ Pompiers 18
- ▶ SAMU 15
- ▶ SOS Amitié 05 63 54 20 20
- ▶ Electricité 0 810 33 35 84
- ▶ Gaz 0 810 89 39 00
- ▶ Centre Antipoison 05 61 77 74 47

POUR NOËL, FACILITONS LA TOURNÉE DU FACTEUR !

En cette période où les colis et lettres recommandées affluent, pensez à bien identifier votre maison. Il est indispensable d'afficher clairement le numéro sur votre façade, surtout dans les lotissements où les boîtes aux lettres sont situées à l'entrée.

Un numéro visible permet au facteur de gagner du temps et garantit une distribution efficace.

Alors, avant les fêtes, prenez un moment pour vérifier et, si besoin, installer ou rénover votre numérotation. Une petite attention qui fera une grande différence pour tous !

AVEC LA MSP, AUCUNE EXCUSE POUR NE PAS SE FAIRE VACCINER



Pour la campagne d'hiver, la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Gadagne vous propose 3 possibilités pour les vaccinations contre la grippe et/ou le Covid 19.

1. Avec les médecins de la MSP : sur rendez-vous.
2. Avec les pharmaciennes de la pharmacie des Félibres : sans rendez-vous.
3. Avec les infirmières libérales : sur rendez-vous.

Retrouvez toutes les coordonnées des différents praticiens ci-contre dans la rubrique "numéros utiles".

ETAT CIVIL

NAISSANCES

THOMAS Jules 21 août
MISTRAL Maé 31 août
COMBES Léonie 01 septembre
SCHREPEL Arthur 21 septembre

MARIAGES

COLOMBIÉ Enzo et BOUSQUET Sophie 02 août
FRAUD Jordan et ROGUIN Anocé 11 septembre

UNE PENSÉE

ASTRUC Sylviane 14 octobre
Epse DECOMBLE
DAUSSAN Pierre 23 octobre